



INTITULE DU POSTE

Directeur/trice général(e) du groupement d'intérêt public de l'enfance en danger

Référence : Directeur/trice général (e) de structure, directeur de projet

Domaine fonctionnel : Direction générale

Métier ou emploi-type : Directeur/trice général(e) de structure

Fiche descriptive de l'emploi :

Catégorie : Encadrement supérieur

Corps et grade : Fonctionnaire cadre A+ ou cadre supérieur de niveau équivalent

Poste ouvert : Aux agents de la Fonction publique d'Etat ou territoriale ou contractuels

Poste vacant : Oui

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} octobre 2021

Localisation administrative et géographique :

Direction : GIP enfance en danger

Site : GIP Enfance en danger 63 bis boulevard Bessieres 75017 PARIS

DESCRIPTION DE LA MISSION ET DE LA STRUCTURE

Missions de Direction générale du GIP Enfance en danger

Le groupement d'intérêt public Enfance en Danger (GIPED) comprend deux services distincts dont les missions sont précisées à l'article 226-6 du Code de l'action sociale et des familles :

- Le service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED) : ce service existe depuis 1990 et est chargé d'accueillir des appels téléphoniques concernant les situations d'enfants en danger ou en risque de l'être (n° d'appel téléphonique confidentiel, gratuit, fonctionnant 24h/24 : le « 119 »), de transmettre, si opportun, les informations concernant ces enfants aux services des conseils départementaux ou de conseiller et d'orienter les appelants au titre de la prévention.
- L'observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) : cet observatoire a été créé en 2004, pour améliorer les connaissances en matière de protection de l'enfance (recensement des pratiques de prévention et de dépistage, recueil et analyse des données et des études concernant la protection de l'enfance, etc.) ainsi que celles des phénomènes de mise en danger des mineurs.

Le GIP Enfance en Danger dispose de 58 ETP et est doté en 2021 d'un budget de 5,2 M€ financé à part égale par l'Etat et par les conseils départementaux.

Outre l'Etat (Ministères des solidarités et de la santé, de la Justice, de l'Intérieur, de l'Education nationale) et l'ensemble des conseils départementaux, des associations de protection de l'enfance participent également au GIP.

Le conseil d'administration du GIPED est présidé par une représentante des conseils départementaux assistée de deux vice-présidents : le directeur général de la cohésion sociale et la présidente de la Voix de l'enfant.

DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de ses fonctions, le directeur général veillera à la mise en œuvre des décisions prises par l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau. Il aura pour mission de :

- Diriger, dans les conditions fixées par le conseil d'administration, l'ensemble des activités relatives au fonctionnement du groupement, à sa gestion et au recrutement des personnels.
- Assurer la coordination entre les services du groupement
- Assurer la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de gestion signée avec les autorités de tutelle.
- Assurer, en s'appuyant sur les directeurs de l'ONPE, du SNATED et de la direction administrative et financière :

la gestion du SNATED et de l'ONPE

la gestion administrative, la préparation et le suivi du budget et de la gestion du personnel du GIPED

Le Directeur Général participera à titre consultatif à l'assemblée générale, aux réunions du conseil d'administration et du bureau ainsi qu'aux instances de l'AFA. (agence française de l'adoption).

Il participera aux travaux éventuels de préfiguration d'une nouvelle structure nationale en protection de l'enfance selon l'avancement de la réforme actuellement prévue pour la gouvernance nationale de cette politique publique.

PROFIL SOUHAITÉ

Compétences requises sur le poste :

- Expérience d'un poste de Direction nécessitant un goût pour les responsabilités et des qualités managériales (animation d'équipe, capacité de négociation, capacité à fixer des objectifs)
- Expérience dans le domaine budgétaire
- Expérience dans la conduite du changement
- Connaissance du champ de la protection de l'enfance, des acteurs et des enjeux

Connaissances

Législation s'appliquant aux structures publiques autonomes (droit, finances, RH...)
Droit de la famille et de la protection de l'enfance

Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Diriger une grande entité	x			
Fédérer autour d'un projet	x			
Animer une équipe de direction	x			
Impulser des démarches partenariales	x			
Travailler avec des cabinets ministériels et des administrations de tutelle	x			

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)



N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Autonomie
Rigueur
Sens de la concertation et du dialogue
Savoir fédérer les équipes

Expérience professionnelle souhaitée : de direction en protection de l'enfance

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : contrat de 3 ans renouvelable – (CDD ou détachement)

CONTACT

Les candidatures, CV et lettres, sont à adresser jusqu'au 12 juillet 2021
à M. Jérôme VICENTE directeur général par intérim du GIP Enfance en danger
à: recrutement@giped.gouv.fr